

COMMUNE DE PENVÉNAN

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 07 AVRIL 2026

DATE DE CONVOCATION : Le 31 mars 2026

PRÉSIDENCE : Monsieur Yvon LIRZIN, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LIRZIN Yvon, M. MATHE Jacques, Mme GÜNEY Lorène, M. POUGNARD Xavier, Mme DERRIEN Anne-Marie, M. LETTY Patrick, Mme GRIS Chantal, M. MONTIER François, Mme LE MORVAN Claire, M. PRAT Didier, M. LOUORAGE Jean-Marie, Mme MERCERON Armelle, Mme DUFOUR Laurence, Mme LE QUEMENT Isabelle, Mme LE CALVEZ Florence, Mme CONSTANTIN Anne-Perrine, M. MALLO Cédric, Mme TRANVOUEZ Anne, M. DUFOUIN Eric, Mme ALLAIN Pascale et M. GUILBAUD Alexandre.

PROCURATIONS : M. BOUDOU Laurent à M. MALLO Cédric
M. ROCHEREAU Yohann à Mme GÜNEY Lorène

SECRÉTAIRE : Mme CONSTANTIN Anne-Perrine

Présents : 21

Pouvoirs : 2

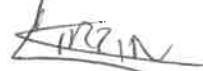
Votants : 23

N°	INTITULÉ DES DÉLIBÉRATIONS	VOTE
1	Délibération n° DCM_2026_014 - Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein du syndicat mixte Vigipol	
	➤ Dérogation à l'obligation de désignation au scrutin secret en procédant à un vote à main levée	Adoption à l'unanimité 23 voix POUR
	➤ Désignation pour siéger au Comité syndical de Vigipol : <ul style="list-style-type: none">• Titulaire : POUGNARD Xavier• Suppléant : BOUDOU Laurent	Adoption à l'unanimité 23 voix POUR
	➤ Désignation pour le dispositif Infra POLMAR : <ul style="list-style-type: none">• Titulaire : POUGNARD Xavier• Suppléant : BOETE Arnaud	Adoption à l'unanimité 23 voix POUR
2	Délibération n° DCM_2026_015 - Désignation des délégués du des délégués du Conseil Municipal au sein du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes-d'Armor (SDE 22)	
	➤ Dérogation à l'obligation de désignation au scrutin secret en procédant à un vote à main levée	Adoption à l'unanimité 23 voix POUR
	➤ Désignation des délégués : <ul style="list-style-type: none">• Titulaire : LETTY Patrick• Suppléant : PRAT Didier	Adoption à la majorité par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions Adoption à la majorité par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions

N°	INTITULÉ DES DÉLIBÉRATIONS	VOTE
3	Délibération n° DCM_2026_016 - Désignation des représentants siégeant au Conseil des Mouillages de la zone de mouillages et d'équipements légers de Buguélès et de la zone d'hivernage au lieu-dit « Bilo »	
	➤ Collège des élus : <ul style="list-style-type: none"> • Titulaires : POUGNARD Xavier et LIRZIN Yvon 	Adoption à la majorité, par 21 voix POUR et 2 voix CONTRE
	<ul style="list-style-type: none"> • Suppléants : LETTY Patrick et PRAT Didier 	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 abstention
4	Délibération n° DCM_2025_017 – Désignation de représentants communaux siégeant au sein d'organismes extérieurs	
	➤ Dérogation à l'obligation de désignation au scrutin secret en procédant à un vote à main levée	Adoption à l'unanimité 23 voix POUR
	➤ Conseil d'école de Penvénan : DUFOUR Laurence et ROCHEREAU Yohann	Adoption à l'unanimité 23 voix POUR
	➤ OGEC – Ecole de Sacré Coeur : DUFOUR Laurence et ROCHEREAU Yohann	Adoption à la majorité, par 20 voix POUR et 3 abstentions
	➤ Comité de jumelage : GÜNEY Lorène et CONSTANTIN Perrine	Adoption à la majorité, par 20 voix POUR et 3 abstentions
	➤ Association « Air du large » : LE QUEMENT Isabelle, MONTIER François et LE CALVEZ Florence	Adoption à la majorité par 20 voix POUR et 3 abstentions
	➤ Associations conventionnées ATP-ACP-JAP-AANPB-CAPTEP-FUR HA FOL : LOUTRAGE Jean-Marie, GÜNEY Lorène, LE QUEMENT Isabelle et DUFOUR Laurence	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions
	➤ Conseil portuaire : 1 titulaire : LIRZIN Yvon (de droit) 1 suppléant : POUGNARD Xavier	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 3 voix CONTRE et 1 abstention
	➤ Commission de sécurité des ERP : 1 délégué : LETTY Patrick 1 suppléant : MONTIER François	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions
	➤ Comité consultatif de la réserve naturelle des sept îles : Délégué : BOUDOU Laurent	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions
➤ Artisanat, Chambre des métiers : 1 délégué : DUFOUR Laurence 1 suppléant : Jacques MATHE	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR et 4 abstentions	
➤ CNAS 1 délégué : DERRIEN Anne-Marie	Adoption à la majorité, par 20 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 abstention	

	Délibération n° DCM_2025_017 – Désignation de représentants communaux siégeant au sein d'organismes extérieurs	suite
	➤ Association BRUDED : 2 délégués : GÜNEY Lorène et LIRZIN Yvon	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions
	➤ Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB) : 1 délégué : POUGNARD Xavier	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions
	➤ Association Régionale d'Information des Collectivités (ARIC) : 1 délégué : MATHE Jacques 1 suppléant : GÜNEY Lorène	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR et 4 abstentions
	➤ Correspondant Défense : 1 délégué : LETTY Patrick	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions
	➤ Référent « Sécurité routière » : 1 délégué : LETTY Patrick	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions
	➤ Officier National des Anciens Combattants (ONAC) : 1 délégué : DUFOUR Laurence	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions
5	Délibération n° DCM_2026_018 – Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS - Détermination du nombre – Proposition 16 membres	Adoption à l'unanimité 23 voix POUR
6	Délibération n° DCM_2026_019 – Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS - Election des membres élus	Sont élus : - DERRIEN Anne-Marie - MATHE Jacques - LE MORVAN Claire - LOUTRAGE Jean-Marie - PRAT Didier - GRIS Chantal - TRANVOUEZ Anne - GUILBAUD Alexandre
7	Délibération n° DCM_2026_020 – Création des commissions communales et désignation de ses membres	Adoption à la majorité, par 19 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 abstentions
8	Délibération n° DCM_2026_021 – Camping des Dunes – Convention de partenariat et tarifs de vente de produits d'épicerie avec le magasin « Carrefour Market ».	Adoption à l'unanimité 23 voix POUR

Le Maire,



Monsieur Yvon LIRZIN

